

Formation prévention des risques professionnels

De la réglementation à la mise en place d'action de prévention...

Objectifs de la formation :

- ✓ *Comprendre la réglementation en matière de risques professionnels ;*
- ✓ *Prévenir et gérer les risques professionnels et/ psychosociaux ;*
- ✓ *Mettre en place des outils de gestion des risques.*

Notre organisme propose essentiellement des formations sur mesure et à ce titre modulable, c'est pourquoi, après avoir effectué une étude de vos besoins par notre conseiller et sélectionné la durée à consacrer à la formation, vous pourrez sélectionner parmi les modules ci-dessous :

Programme

MODULE 1 : Prévenir et gérer les risques professionnels

*La réglementation en matière de gestion des risques professionnels
Quels sont les moyens pour lutter contre les risques professionnels ?
Intégrer son plan d'action à la démarche de qualité totale*

MODULE 2 : Le DUER comme outil de gestion des risques professionnels

*Inventorier et évaluer les risques professionnels
Réaliser une analyse des risques
Définir un plan d'action avec les différents partenaires*

MODULE 3 : Prévenir et gérer les risques psychosociaux

*Le dispositif de suivi des RPS
Concrètement, quels sont les moyens d'agir contre les RPS
Les RPS sous le regard de la justice*

MODULE 4 : La gestion des conflits

*Comprendre les enjeux d'un conflit
Améliorer votre communication pour prévenir les conflits
Prévenez et désamorcez le conflit
Gérer les conflits
Affirmez-vous*

Caractéristiques

Public concerné : entrepreneur, gestionnaire des ressources humaines ou DRH/RRH, manager/chef d'équipe, l'ensemble des personnes investies d'une fonction se rapportant à la prévention des risques professionnels dans sa structure.

Pré-requis : une connaissance en prévention des risques professionnelle n'est pas indispensable, le formateur s'adaptera à votre niveau.

Durée : de 10 à 35h/ module, selon besoins et niveau.

Délais d'accès : calendrier à définir avec le formateur (avec un maximum d'un mois d'attente pour la première session).

Modalités d'accompagnement : en présentiel, à distance ou mixte.

Formation synchrone (échange direct avec le formateur).

Méthodes pédagogiques : la formation est personnalisée en fonction des demandes spécifiques des stagiaires. Les formateurs alternent entre apports théoriques, exercices, vidéos de mise en situation professionnelle et temps de dialogue afin d'être constamment à votre écoute et ainsi dissiper vos craintes et vos démotivations.

En cas de cours en présentiel, les outils et matériels sont adaptés en fonction des besoins (rétroprojecteur, tableau, paper-board, ordinateur,...)

En cas de cours à distance, le formateur et le ou les stagiaires trouvent le mode de communication le plus adapté. Une aide à la connexion à distance est proposée par le formateur. Des supports partagés peuvent être créés.

Le formateur envoie les supports de la formation en cours ou en fin de formation.

Evaluation : des tests d'évaluation des compétences en début, en cours et en fin de formation sont effectués par le formateur avec l'appui de l'apprenant.

Attestation de formation : une attestation de formation est remise au stagiaire en fin de formation.

Stagiaire en situation de handicap : un référent handicap de l'organisme de formation trouvera les solutions pour adapter au mieux la formation à votre handicap. N'hésitez pas à en informer l'organisme de formation par mail au contact@askrh.com ou par téléphone au 06 18 70 47 42 au moment de votre inscription.

Tarifs

1 ou 2 personnes : tarif sur demande

3 à 4 personnes : 60€ HT/h/par personne

5 à 9 personnes : 50HT €/h/par personne

Pour toute demande spécifique ou pour une formation en entreprise, contactez-nous par mail au contact@askrh.com ou par téléphone au 06 18 70 47 42, et nous vous proposerons un programme et un devis adaptés.